



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Suspension de la réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 958

Texte de la question

SUSPENSION DE LA RÉFORME DES RETRAITES

Mme la présidente . La parole est à M. Aurélien Pradié.

M. Aurélien Pradié . Monsieur le premier ministre, pour obtenir la clémence d'une partie de cette assemblée, vous avez annoncé suspendre la réforme des retraites. Après que votre prédécesseur, Mme Borne, avait martelé matin, midi et soir devant les Français que cette réforme était vitale, elle vous a elle-même appelé à la suspendre. À l'heure des négociations de survie, qu'importe la crédibilité, l'essentiel c'est le deal.

Je n'ai pas soutenu cette réforme car j'étais convaincu qu'elle ne sauverait en rien notre système de retraites. Les réglages sont dérisoires, il faut tout réformer. En annonçant la suspension vous l'avez prouvé.

Cette réforme, en cédant à la facilité comptable, est passée à côté de l'essentiel : le respect du travail. Nous avons été nombreux sur ces bancs à nous mobiliser pour défendre les carrières longues et les travailleurs les plus méritants, ceux qui ont commencé leur carrière très tôt, souvent dans des métiers difficiles, et qui paient l'essentiel de la réforme. Si on respecte l'effort, le travail et les métiers les plus rudes, on ne punit pas les carrières les plus longues. Celui qui débute tôt doit finir tôt.

Vous allez donc suspendre cette réformette, mais vous la suspendez en l'état, sans changement pour les carrières longues ou pour les travailleurs en invalidité. Résumons : la pseudo-conquête sociale que représenterait la suspension de la réforme permettra donc aux cadres nés en 1964 ou 1965 de gagner trois mois de cotisation alors que l'ouvrier qui a commencé sa carrière à 17 ans et qui a cotisé continûment devra travailler un trimestre de plus. Tout ça pour ça – c'est absurde. Que des groupes politiques acceptent de devenir dindons consentants de ce faux marchandage est une chose mais il est insupportable que la tromperie affecte la vie réelle des Français. La vraie responsabilité est de ne pas tromper les travailleurs.

Ma question est simple, monsieur le premier ministre : combien de temps encore traiterez-vous les Français comme des imbéciles et les tromperez-vous en les sacrifiant sur l'autel des marchandages ? (*Mme Constance de Pélichy applaudit. - Exclamations sur les bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre du travail et des solidarités.

M. Jean-Pierre Farandou, ministre du travail et des solidarités . Le premier ministre a fait le choix du compromis et de la stabilité en inscrivant la suspension de la réforme des retraites jusqu'au 1er janvier 2028 dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale que nous examinons en séance à partir d'aujourd'hui. Vous l'avez rappelé, vous étiez opposé vous-même à la réforme en 2023 car vous souhaitiez y ajouter des mesures plus sociales. (*M. Ugo Bernalicis s'exclame.*)

Le premier ministre a pris la parole vendredi dernier dans cet hémicycle au sujet des retraites pour souligner que

nous étions ouverts aux amendements qui feraient évoluer le texte initial. Nous examinerons attentivement ceux qui visent à dégeler les pensions et les minima sociaux.

Vous m'interrogez sur les modalités techniques d'application de la mesure. C'est une promesse du premier ministre et du gouvernement. Nous ferons le nécessaire, le moment venu, pendant le débat. Il n'est pas question de tricher ni de leurrer qui que ce soit, mais de débattre et d'évaluer le coût de la mesure ainsi que le montant des contributions pour prendre en charge les coûts des dispositions qui résulteront de ce débat.

Sur les retraites comme sur le reste du budget, le débat aura donc bien lieu et il permettra, je l'espère, de converger pour un vote du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 amendé par vos soins. *(Mme Ségolène Amiot s'exclame.)* La suspension ne nous dispense pas d'engager une réflexion collective sur l'avenir du système. Bien au contraire, le temps de la suspension doit être un temps utile. La feuille de route que nous avons fixée ce matin avec des partenaires sociaux dans le cadre de la conférence sur le travail, l'emploi et les retraites lancée à la demande du premier ministre nous permettra d'éclairer tous ces débats. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Pradié](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 958

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail et solidarités

Ministère attributaire : Travail et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 novembre 2025